



»»»XPERTHOME

Conseil autour de votre bien immobilier

Rénovation énergétique ou CECB Plus?
Conserver la valeur du bâtiment?
Plan de rénovation pratique?
Estimation de la valeur?

**Le premier entretien pour encadrer
vos besoins est gratuit.**

031 389 79 10

»»»XPERTCENTER

Prestations et tarifs

Module	Description	Tarif pour 1–2 unités d'habitation	Tarif pour 3–10 unités d'habitation
A	Analyse de l'état du bâtiment	1200.-	2400.-
B	Plan de conservation de la valeur	-	3500.-
C	Estimation de la valeur	1100.-	2400.-
D	CECB	850.-	1350.-
E	CECB Plus	2600.-	3600.-
F	Conseil bâtiment sur place	195.-/h	195.-/h

Tarifs indicatifs, TVA excl.

Remise unique de 150 CHF en combinant plusieurs modules.

Plusieurs cantons accordent un remboursement pour le CECB Plus (1000 CHF pour 1 unité / 1500 CHF pour 3+ unités).

CECB = Certificat énergétique cantonal des bâtiments

A partir d'un montant de subventions supérieur à 10 000 CHF, il est obligatoire de livrer un CECB. Dans tous les cantons.

Voici nos prestations en détail

- A Visite des lieux, évaluation de l'état du bâtiment entier avec prise en compte des rénovations passées, analyse du cycle de vie avec concept de rénovation et estimation des coûts des mesures.
- B Pour votre communauté de PPE ou immeubles locatifs, nous réalisons une analyse de l'état du bâtiment. A cette analyse est ajoutée une étude des possibilités financières de l'immobilier pour vous conseiller au mieux sur les rénovations à venir.
- C Estimation de la valeur du bien immobilier avec la valeur productive. Les plans du bâtiment doivent être disponibles.
- D Certificat énergétique cantonal des bâtiments p.ex. à la suite d'un remplacement de type de chauffage pour la demande de subventions. Les plans du bâtiment doivent être disponibles.
- E CECB avec rapport consultatif qui démontre la meilleure stratégie énergétique en détail à la suite d'un calcul qui se base sur la consommation en état actuel et après rénovation, accompagné par les coûts d'investissement. Les plans du bâtiment doivent être disponibles.
- F Lors d'une visite des lieux, nous vous conseillons sur les questions spécifiques posées par vous-même concernant votre bien immobilier. Vous recevez des réponses immédiates et claires de nos experts.